

qui ut faite à nos compatriotes. Cette nation a prouvé cent fois qu'elle est âpre, avide, inexorable dans ses intérêts, impitoyable aux faibles. Nous allons voir qu'elle n'est pas incapable de générosité. Il y a cent ans, elle se leva tout entière dans un élan de compassion et de charité pour soulager une immense infortune. Elle avait sans doute le sentiment de la liberté et de la justice outrageusement violées en France. Elle était gouvernée par Pitt, l'ennemi le plus déclaré de la Révolution française. Mais en dehors de ces mobiles qui pouvaient la faire agir, l'histoire de cette assistance, qui dura dix ans, offre des anecdotes, des faits qu'on ne peut lire sans admiration et reconnaissance. L'abbé Barruel en parle avec l'effusion, la gratitude d'un témoin qui a vu ces bras s'ouvrir, ces mains se tendre vers lui. « Chaque fois, dit-il, qu'un bâtiment chargé de prêtres français paraissait sur la côte, on eût dit que l'instinct de la bienfaisance l'avait annoncé aux Anglais. Ils arrivaient empressés pour nous accueillir; c'était à qui nous offrirait un refuge et des rafraichissements. » Nos hôtes semblent plus préoccupés que nous-mêmes de nos ressources. Ils nous interrogent sur nos besoins, font préparer des voitures. Sur la route, grands seigneurs, bourgeois, nous retiennent ou payent la dépense à l'auberge. Bientôt un vaste appel est fait à la bienfaisance publique. « Les souscriptions s'épuisent, les souscriptions se renouvellent. » Roi, lords, commerçants, citoyens de toutes les classes, apportent leur offrande. Les chaires du clergé protestant retentissent d'appels à la charité mêlés à des témoignages d'admiration pour les victimes. Les universités, les docteurs, les gens de lettres, les journalistes agissent sur l'opinion.

Il y a, il est vrai, un parti d'opposition. Telle feuille publique tourne en ridicule, chez les prêtres réfugiés, les « haillons que les décrets de l'Assemblée nationale les avaient forcés à substituer à la décence des costumes

ecclesiastiques¹ ». Dimanche dernier, écrit textuellement, en septembre 1792, un journal anglais, « les prêtres français se sont présentés à quelques-unes des chapelles catholiques en costumes grotesques d'une pièce bouffonne. Un évêque est entré avec des pantalons malpropres et a suspendu un chapeau de paille. Un grand doyen était en blouse de charretier; un abbé avait une jaquette rouge et des bottes de postillon; un curé rappelait un bouffon de théâtre, un vrai *merry Andrew*, avec ses vêtements grotesques de faubourg. Les autres ecclésiastiques, réguliers et séculiers, étaient à l'avenant². »

Cet étrange accoutrement s'améliora un peu avec le temps. Chateaubriand nous parle de ces compatriotes qu'il rencontrait dans les rues de Londres, « reconnaissables, dit-il, à leurs gestes, à leur manière de marcher, à la forme et à la vétusté de leurs habits, portant le petit collet, le grand chapeau à trois cornes, la grande redingote noire usée, et que les Anglais saluaient en passant ». Il ne fallait pas se montrer trop exigeant pour le costume ecclésiastique, alors que, parmi les fugitifs débouchant des voitures, des charrettes, qui arrivaient quotidiennement par les ponts sur la rive gauche de la Tamise, on avait reconnu un jour M^{mes} de Bouillé et de Noailles déguisées en hommes. Au besoin, le récit des violences subies par les proscrits devait suffire pour exciter la compassion et faire taire tout sentiment de mépris³.

Comme le nombre des réfugiés augmentait sans cesse, et que tout faisait prévoir la prolongation de l'exil, il fallut organiser les secours. C'est ici que nous apparaît la

1. BARRUEL, *op. cit.*

2. *Public Advertiser*, septembre 1792. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*.

3. On lisait, par exemple, dans le *Public Advertiser* du 19 septembre 1792 : « L'évêque d'Avranches, poursuivi par le populaire à Avranches, poursuivi à Rouen, à Dieppe, a été bien heureux en arrivant la nuit dernière. A peine était-il en mer que ses persécuteurs qui le poursuivaient arrivaient sur le rivage. »

préparée chez une noble dame, la marquise de La Ferrière, et, chaque jour, vers midi, on pouvait voir sortir de cette maison hospitalière une énorme chaudière portée par de pauvres faméliques jusqu'à leur demeure commune. Les secours venus de Londres permirent d'améliorer ce misérable régime. L'évêque de Tréguier, M. Le Mintier, réfugié à Jersey avec l'évêque de Bayeux, avait joué à Saint-Hélier le même rôle que M. de La Marche en Angleterre. Les quatre ou cinq ans passés à Jersey furent pour les réfugiés relativement heureux et tranquilles. Lorsqu'en 1796 le gouvernement britannique décida de les retirer pour les transporter en Angleterre, nos prêtres regrettèrent ce départ autant qu'ils furent regrettés. « Jamais, dit l'un d'eux, l'abbé Fleury, les Français ne nous ont autant pleurés que les insulaires nous pleurèrent. J'aimais infiniment ce séjour agréable. » L'évêque de Bayeux, M. de Cheylus, retenu dans l'île par son âge et ses infirmités, allait y mourir et y trouver sa sépulture en 1797¹.

Voilà maintenant, en Angleterre, les prêtres, les évêques arrivés de Jersey, élevant par leur présence le chiffre des réfugiés à plus de 10,000, parmi lesquels 8,000 environ sont assistés². Malgré ce nombre, le comité fut à même, par ses ressources, de verser à chaque exilé ecclésiastique environ 2 guinées, soit 50 francs par mois. La plupart des évêques étaient inscrits sur les listes de secours et recevaient 10 guinées, soit 250 francs par mois. La Bretagne avait fourni à l'émigration en Angleterre les

1. *Vie de l'abbé Carron*, par un Bénédictin de France, 1866, in-12, t. II, p. 9-10. — *Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, par le comte Régis DE L'ESTOURBEILLON, 1886, in-8°. — M. de Hercé, évêque de Dol, M. Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances, passèrent aussi à Jersey. — Cf. Ch. ROBERT, *Urbain de Hercé, dernier évêque de Dol*, 1890, in-8°, p. 343-391.

2. « On peut, sans crainte d'exagération, porter à dix ou onze mille, peut-être davantage, le nombre des ecclésiastiques français » reçus en Angleterre. (BASTON, *op. cit.*, II, 14.)

évêques de Léon, de Dol, de Tréguier, de Vannes et de Nantes; la Normandie, les évêques de Bayeux, de Coutances, d'Avranches et de Sées; la Picardie, les évêques d'Arras et de Noyon; le Centre, l'archevêque de Bourges, l'évêque nommé de Moulins, les évêques de Limoges et de Rodez; l'Ouest, l'archevêque de Bordeaux, les évêques d'Angoulême et de Périgueux; l'Est, les évêques de Troyes et de Dijon; le Midi enfin, les archevêques de Toulouse, Narbonne, Aix; les évêques de Lescar, Lombez, Condom, Comminges, Saint-Pons, Uzès, Montpellier, Toulon.

Plusieurs de ces prélats ne firent qu'y passer, d'autres n'eurent recours qu'à la dernière extrémité à la générosité anglaise. Chateaubriand a raconté, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, comment, arrivé au bout de ses ressources, décidé par fierté à ne point accepter « le shilling aumôné par jour aux émigrés », il s'était débattu avec son ami Hingant, conseiller au Parlement de Bretagne, contre les étreintes de la faim. « Le sommeil, dit-il, m'avait fui; je suçais des morceaux de linge que je trempais dans de l'eau; je mâchais de l'herbe et du papier. Souvent je passais devant des boutiques de boulangers, mon tourment était horrible. » Ce jeûne prolongé produisit chez ces deux réfractaires à l'assistance une sorte d'hallucination, qui faillit pousser Hingant au suicide. 40 écus envoyés par l'oncle Bédé à Chateaubriand furent un petit soulagement à sa misère, et lui permirent de vivre quelque temps dans une mansarde.

Les évêques, qui n'avaient pas d'oncle Bédé et auxquels leur grandeur ne permettait point peut-être d'entrer dans une mansarde, durent accepter la pension du comité anglais. Oh! ils le firent à la dernière extrémité. Nous avons le nom de ceux qui cèdent à cette cruelle nécessité et la date de leur capitulation. Jusqu'en novembre 1794, quatre prélats seulement ont été assistés. Les trois nouveaux qu'il faut y ajouter à cette date élèvent le chiffre à sept.

M. de La Marche, qui donne ces noms en y comprenant le sien, annonce que trois archevêques et cinq évêques viendront bientôt grossir cette liste. De fait, trois mois après, le 26 février 1795, une demande de secours est adressée au comité pour l'archevêque d'Aix, pour les évêques de Coutances et d'Uzès ¹. La plupart des prélats réfugiés en Angleterre se verront forcés par la durée même de la Révolution « de manger le pain de l'étranger ». Il faudrait faire une exception pour Dillon, archevêque de Narbonne, que Grégoire nous présente comme ayant placé des fonds dans une banque anglaise, et donnant « chez lui périodiquement des diners d'évêques ² ».

Le clergé réfugié eut à cœur d'alléger par son travail la charge de son entretien en Angleterre. Mais quel labeur demander à des hommes dont les uns étaient fatigués, vieillis, dont les autres n'avaient appris qu'à prier, prêcher, administrer les sacrements, gouverner une paroisse, autant de capacités qui ne pouvaient leur donner du pain, qui n'avaient guère leur emploi à l'étranger.

On a souvent raconté comment, pendant l'émigration, les plus grandes dames de France trouvèrent dans leurs doigts, dans leurs talents divers, dans les métiers même, le moyen de se procurer quelques revenus au milieu des

¹. M. de la Marche disait, le 20 novembre 1794, dans une lettre au comité : « Jusque-là je n'avais eu à pourvoir qu'à la subsistance de quatre évêques ; aujourd'hui, il va s'en trouver neuf ou dix forcés d'avoir recours aux bienfaits du gouvernement. Les évêques qui manquent aujourd'hui de moyens personnels de subsistance sont : MM. de Qeylus, de Hercé, d'Albignac, Le Mintier, de Barral, Grimaldi, de la Marche. Il y a de plus, en Angleterre, trois archevêques et cinq évêques qui ne sont pas à l'abri d'éprouver bientôt des besoins, et l'on annonce l'arrivée de quelques autres prélats venant de La Haye dont les ressources personnelles sont presque épuisées. » (*British Mus. Minutes of committee of subscribers for the relief of the french clergy*, 3 vol. in-4°, 1792-1796.) Les simples prêtres éprouvaient la même répugnance que les évêques à recourir au comité de secours. L'abbé Gaudemetz, curé de Normandie, obligé de le faire, en 1794, par l'épuisement de ses ressources, écrit dans son journal : « Il m'a fallu sauter le pas... Le démon de l'orgueil a trouvé quelque chose d'humiliant dans cette démarche. »

². *Mémoires de Grégoire*, publiés par H. CARNOT, 1839, 2 vol. in-8°, t. II, p. 257.

détresses de l'exil. La duchesse de Lorges ourlait des chemises et bordait des souliers. La marquise de Virieu était couturière, la marquise de Jumillac lingère, la comtesse de Périgord institutrice, la duchesse de Guiche garde-malade, M^{lle} de Montmorency porteuse d'eau. La marquise de Chabannes dirigeait à Londres une école, et la comtesse de Boisgelin donnait des leçons de piano. La comtesse de Neuilly tenait à Hambourg un magasin de modes, de linge et de parfumerie. Sa fille faisait des bagues en crin, brodait sur rubans pour des ceintures, tressait des bourses de perles et de filet. Les gentilshommes s'efforçaient aussi de gagner leur vie. Un la Vieuville est commissionnaire à Erlany, un Mailly typographe. M. de Vassé fonde à Minden une teinturerie, avec M. et M^{me} de Génoulliac et leur femme de chambre. Le comte de Caumont est relieur, et M^{me} de Gontaut peint des boîtes. « Les compagnons de Chateaubriand à Londres avaient tous, dit-il, des occupations. Les uns s'étaient mis dans le commerce du charbon, les autres faisaient des chapeaux de paille, d'autres enseignaient le français ¹. »

Le clergé ne va-t-il point se mettre à l'œuvre, se souvenant de l'exemple donné par saint Paul ? La nécessité fait tomber tous les scrupules. A Londres, un très grand nombre de prêtres vivent de leur talent ou de leur industrie. Ils sont précepteurs dans les académies ou pensionnats, professeurs de français, de latin, de mathématiques, de dessin, de musique ; d'autres nous sont signalés comme écrivains, facteurs ou employés dans les maisons de commerce ; d'autres exercent un métier manuel et sont, écrit M. Baston, « tailleurs, brodeurs, horlogers, cordonniers, chapeliers, commis dans les magasins ou même ouvriers

¹. *Dix ans de la vie d'une femme pendant la Révolution* : Adélaïde de Kéjean, marquise de Falaiseau, par le vicomte DE BROU, 1893, in-8°. — *Mémoires d'outre-tombe*.

dans les champs ¹ ». M. Leleu, curé de Grugny, confectionnait des matelas à la française qu'il vendait 50 francs chacun. Les chaussons fourrés et les galoches qu'il fabriquait pour l'hiver eurent le plus grand succès. L'abbé de Maussac, grand vicaire de Rouen, eut l'idée étrange de se constituer courtier en logements garnis. L'abbé d'Épinay avait des goûts plus raffinés. Il employa ses talents à façonner des éventails, colliers, bracelets. Son confrère, l'abbé Gaudemetz, le raillait sur cette occupation et lui rappelait que saint Paul s'était montré moins mondain en faisant des tentes. Pour réduire les frais, nos prêtres payaient de leur personne dans les services les plus humbles. Huit d'entre eux, réunis à Londres dans une même maison, faisaient la cuisine à tour de rôle. L'abbé Gaudemetz nous vante ses talents pour le pot-au-feu. Il ne lui arriva qu'une seule fois, dit-il, « de mettre dans la marmite tant d'herbes et d'aromates que c'était moins une soupe qu'un julep de pharmacie. Il faut bien payer son apprentissage. »

Une trentaine d'ecclésiastiques avaient pris à bail une grande propriété dans l'île de Jersey; d'autres faisaient de la culture dans le Dorsetshire. On en rit d'abord, puis on admira,

Le centre industriel le plus important fut le château royal de Winchester, éloigné de 63 milles de Londres, et que le gouvernement avait mis à la disposition du clergé français vers la fin de 1793. Il abrita jusqu'à sept cents prêtres qui y vivaient en commun avec la règle et la régularité d'un grand séminaire. Le régiment de lord Buckingham, cantonné dans les environs, noua avec eux les relations les plus affectueuses. *Les Mémoires de l'abbé Baston* nous présentent le noble lord donnant des livres,

1. En septembre 1792, quatre mille prêtres étaient à Londres à la charge de la souscription. Il faut ajouter : 1^o les ecclésiastiques non portés à la souscription comme ayant des ressources pécuniaires; 2^o ceux qui étaient recueillis dans la maison comme commensaux; 3^o ceux qui vivaient de leurs talents et de leur industrie.

des bancs de jardin, des instruments de jardinage, une brasserie pour la bière et deux mille aunes de flanelle pour gilets de santé. Sa femme, la généreuse marquise de Buckingham, peuple la basse-cour de volailles, envoie pour les infirmes des fauteuils à roulettes, visite elle-même plusieurs fois par jour les malades. Les vendredis, elle accapare pour les hôtes du château tout ce qui paraît de poisson frais au marché. Elle fournit des outils à ceux qui veulent s'occuper d'horlogerie, des crayons aux peintres et aux dessinateurs; elle fait établir des ateliers de broderie, tapisserie, filet, et fournit non seulement les matériaux et les instruments, mais les maîtres. Elle achète ensuite très cher les objets confectionnés. A peine les ateliers de tricot étaient-ils en activité que lord Buckingham commandait six cents paires de gants pour son régiment. Ces petits profits permettaient aux exilés de renouveler leurs livres, leur linge, leurs vêtements, de se payer du tabac à priser et ces menues dépenses qui sont l'agrément de l'existence ¹.

IV

Par de tels bienfaits, la marquise de Buckingham méritait les bénédictions et la reconnaissance éternelle du clergé français. Plus profondément encore se gravait dans le cœur des réfugiés le nom de M^{me} Dorothee Silburn, l'ouvrière de la première heure, la coadjutrice de M^{gr} de La Marche. Faisant de sa maison le bureau central d'inscriptions et de demandes, elle consacra sa fortune, son temps, ses forces, au service des proscrits. Les prêtres l'appelaient, dans leur langage biblique, la pieuse Sula-

1. *Mémoires de l'abbé Baston*. La maison de Forton, ouverte en octobre 1792, dans un village situé sur les bords de la Manche, abrita jusqu'à 236 prêtres, arrivés des diocèses de Normandie.

mite et levaient leurs mains au ciel en prononçant son nom. Elle devait mourir pauvre, ruinée par ses charités, et, sur la fin de sa vie, trouver sur la terre de France, elle, la bienfaitrice des Français, dans un coin de la Bretagne, à Roscoff, un refuge et un tombeau où des générations sont venues depuis verser des prières et des larmes.

A de telles mémoires associons avant tout, parmi les hommes, le grand nom de Burke. Fils, frère, oncle de femmes catholiques, leurs vertus, leur esprit, leur tendresse, avaient ouvert son âme à l'intelligence et à l'amour d'une religion qui n'était pas la sienne. Venu en France avant 1789, il avait noué des relations intimes avec le haut clergé de France et conçu pour lui cette admiration dont il a laissé l'écho dans ses ouvrages ¹, admiration que devaient partager, dans notre siècle, un Tocqueville, un Taine, tous ceux qui ont essayé de retrouver la figure de ce grand corps disparu à travers les documents inanimés de l'histoire. Avec quelle puissance le grand orateur plaida à la tribune du Parlement britannique, dans les comités, dans la presse, la cause du clergé réfugié ! L'ironie du sort voulut que M. de Cicé, évêque d'Auxerre, celui-là même à qui Burke avait confié son fils unique pour son éducation en France, fût poussé par l'émigration sur les rivages de l'Angleterre. Burke aurait voulu être plus riche pour prouver sa reconnaissance au prélat malheureux ².

Lui-même eut l'amertume de voir mourir, à trente-cinq ans, son fils déjà député au Parlement et sur lequel il fondait tant d'espérances. Pour tromper sa douleur, en souvenir des années que cet enfant bien-aimé avait passées en France, il fonda à Penn une école pour les orphelins

¹ *Réflexions sur la Révolution française*, p. 306-312.

² Burke put cependant envoyer 50 livres à l'abbé de La Binnay, neveu de l'évêque d'Auxerre, qui vint se réfugier à Londres avec son frère, le vicomte de Cicé.

français, qu'il appelait sa pépinière, *his nursery*. Il venait fréquemment dans cette maison, vantait au prêtre directeur, un peu sceptique sur ce point, l'usage du fouet comme moyen de correction, s'amusait, dit Chateaubriand, qui l'y rencontrait souvent, à retrouver dans ces écoliers la vivacité de notre race; mais ses yeux se mouillaient de larmes en pensant à son fils parti pour un plus long exil.

A Burke, il faut ajouter le grand ministre Pitt et le roi lui-même qui, en décidant l'intervention officielle du gouvernement et des Chambres dans l'œuvre d'assistance des exilés, prirent une mesure que nous ne retrouverons nulle part, même chez les nations catholiques. Le roi voulut aussi agir comme chef religieux en prescrivant à tous les évêques et dans toutes les églises de son royaume une quête générale pour la caisse de secours.

La missive royale, les mandements des prélats anglicans qui la commentent et ordonnent des quêtes dans tous les diocèses, ont été conservés. On est frappé, en lisant ces documents, de l'esprit de fraternité et de charité qui les anime. Quand on pense que le bill de tolérance venait à peine d'être voté en juin 1791, faisant enfin brèche dans une législation odieusement persécutrice, on mesure le chemin parcouru et l'apaisement des esprits. Les querelles religieuses remuent à une telle profondeur l'âme d'un peuple qu'on aurait pu craindre leur réveil à l'arrivée en Angleterre de tout un clergé catholique. Un parti d'opposition cria, en effet, à l'invasion du papisme; mais ces voix discordantes se perdirent dans un élan presque unanime de sympathie pour de malheureux proscrits. On vit les plus hauts dignitaires de l'épiscopat anglais siéger dans la commission des secours. Des chaires anglicanes et même presbytériennes portaient des éloges publics pour ce clergé français qui avait tout sacrifié à sa foi et à sa conscience. L'Université protestante fit tirer quatre mille exemplaires du Nouveau Testament sur l'édition de

noble figure d'un prélat qui a su acquérir dans cette œuvre une impérissable gloire¹. Nous voulons parler de M. de La Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon. Ses vertus, sa distinction, son grand air, sa naissance, les circonstances dramatiques du départ et de la navigation qui le firent aborder, le premier de tous les prélats français, en Angleterre, lui valurent rapidement dans ce pays une notoriété et une autorité extraordinaires. Il y avait dans sa figure, dans sa vie, un rayonnement de sainteté qui augmentait son prestige. M^{me} de Montagu le trouva logé à Londres « dans une misérable chambre où il n'y avait qu'un grabat, une table, une chaise et un crucifix² ». Ce prélat bénéficiait, d'ailleurs, ainsi que ses collègues, du prestige séculaire que l'ancienne France, en particulier son illustre et noble épiscopat, avait conquis chez les nations étrangères, de la sympathique admiration dont le grand orateur Burke s'était fait, dans ses écrits et à la tribune parlementaire, l'éloquent interprète.

1. Burke écrivait de l'évêque de Léon à M. de Boisgelin, en juillet 1791 : « Si je puis juger de lui dans le peu de temps que je l'ai vu, c'est un des hommes les plus estimables et les plus aimables. Il a été reçu ici par notre haut clergé, et par beaucoup d'autres, non assurément selon son rang et son mérite, mais avec une attention pour l'un et pour l'autre, dont, par un effet de sa bienveillance naturelle, il a paru content. » M. de Boisgelin répondit au sujet de M. de La Marche : « Je ne puis vous dire assez combien nous avons été sensibles aux témoignages d'intérêt que le clergé d'Angleterre a marqués pour un de nos plus vertueux et plus respectables prélats. Vous avez aussi bien connu son caractère dans la société que ses principes et son courage ; et tels sont les regrets de son diocèse, qu'on regarde son éloignement comme une calamité publique. » Ces lettres sont reproduites par THEINER, *op. cit.*, I, 331-336. — Burke associe Boisgelin à La Marche dans ses éloges. Il vante ses ouvrages qui sont, dit-il, « d'un grand homme d'État et d'un homme versé dans la science de l'administration. La proscription d'hommes semblables est propre à couvrir un peuple d'un blâme éternel. Conservez, Monsieur, le courage que vous avez montré. Soyez assuré que, quoique le monde soit peu digne de vous et de vos collègues, nous ne sommes généralement pas insensibles à l'honneur que vous faites à notre commune nature. »

2. *Anne de Noailles, marquise de Montagu*, 1890, 1 vol. in-12, p. 62. — Ce fut heureux que M. de La Marche organisât un comité pour recevoir les prêtres à leur arrivée. Plusieurs, découragés à leur débarquement par les exigences de la douane, par la difficulté de se faire entendre, par la crainte de ce climat, s'étaient dirigés ailleurs. Le cardinal de La Rochefoucauld n'avait fait que toucher terre à Douvres.

Fort de tous ces avantages, M. de La Marche accomplit des prodiges. Le jour même où il reçoit la nouvelle des lois de déportation et de l'arrivée prochaine des exilés, il devait être présenté au roi et à la cour. Il renonce à cet honneur et se rend à Londres. Là, tout entier à son œuvre d'assistance, on le verra recevoir avec effusion les prêtres, les inscrire sur les registres de secours, provoquer la formation de comités, l'organisation de quêtes, de souscriptions publiques, correspondre avec les évêques anglicans, avec Pitt, avec le roi lui-même, stimuler sans cesse la générosité de la nation en lui montrant la marée toujours grossissante de naufragés, se faire, enfin, l'interprète autorisé de la reconnaissance de tous les exilés par des lettres touchantes et dignes, qui sont lues avec empressement et respect dans les universités et les églises protestantes d'Angleterre.

III

Il ne fallait pas moins que cette impulsion d'un homme prédestiné pour élever les secours à la hauteur de tous les besoins. On avait vu trois courants d'émigration vers l'Angleterre : le premier, en 1792, à la suite des lois de déportation ; le second, en 1794 et 1795, quand la guerre ou l'invasion des Français dans les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne, poussèrent vers l'Angleterre des milliers de fuyards que Georges III avait recueillis sur ses vaisseaux ; le troisième, après la révolution de Fructidor. Le second courant s'était encore grossi de prêtres réfugiés dans les îles anglo-normandes et que la guerre avec la France fit refluer dans la grande île. Jersey en avait compté plus de trois mille. Pour les y recevoir, on avait loué de grands locaux, où étaient étendus des matelas, et qui servaient de dortoirs. Leur maigre pitance leur était